



Province de Québec
Municipalité régionale de
Comté de Lotbinière

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné, par le soussigné, directeur général, que le conseil de la municipalité régionale de comté de Lotbinière a adopté, lors de son assemblée générale du 13 juin 2018, les projets de règlement numéro 283-2018, 286-2018 et 287-2018 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR).

Le but du projet de règlement 283-2018 est de modifier et d'ajouter des affectations agricoles (îlots) déstructurés. Il vise aussi à ajouter les toitures souples permanentes sur fosses à lisier, comme facteur atténuant des odeurs.

Le but du projet de règlement 286-2018 est d'apporter des assouplissements aux normes d'implantation des bâtiments d'élevage, en considération du bien être animal.

Le but du projet de règlement 287-2018 vise à permettre, aux municipalités qui le désirent, de prohiber partiellement les chenils dans les affectations agricoles.

Une assemblée publique de consultation sur ces trois projets aura lieu le 11 septembre 2018 à 19H00, au centre administratif de la MRC de Lotbinière situé au 6375, rue Garneau, à Sainte-Croix.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance des projets de règlement au secrétariat du centre administratif de la MRC de Lotbinière, au bureau de chaque municipalité locale dont le territoire est compris dans celui de la MRC et sur le site internet de la MRC au www.mrcloibiniere.org/sadr/

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 15 ème jour du mois d'août 2018.

Stéphane Bergeron
Directeur général